

Formation motocyclistes : Ouverture des 7^{ème} et 8^{ème} stages



Unité SGP Police vous informe de l'ouverture des candidatures pour les 7^{ème} et 8^{ème} stages de formation initiale motocycliste.

Ouverts aux Gardiens et Brigadiers issus de toutes directions d'emploi, y compris la Préfecture de police, ces stages se dérouleront au sein du Centre National de Formation Motocyclistes de Sens.

Les dates

7^{ème} stage : du 4 mars au 21 juin 2013

8^{ème} stage : du 9 septembre au 20 décembre 2013

Les conditions

- ✓ Etre titulaire au **01.07.2013** pour les Gardiens
- ✓ Avoir un an d'ancienneté dans le grade au **01.07.2013** pour les Brigadiers
- ✓ Avoir un an de présence dans le service actuel au **01.07.2013**
- ✓ Posséder le permis de conduire **catégorie A** sans restriction
- ✓ Avoir deux ans d'ancienneté OPJ au **01.07.2013** pour les agents titulaires de cette qualification

Les candidats n'ayant pas les conditions statutaires définies ci-dessus seront systématiquement écartés



Motocycliste, une vocation, un métier qui ne s'improvise pas.

*Le Bureau National Motocycliste,
Michel Nowacki*

Un seul intérêt, le bien commun !